

## Rénovation : le conseil départemental inaugure la cabane à casiers du collège Antoine de Saint-Exupéry de Contres

Ce mardi 4 mars 2025, Philippe Guet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, et Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente chargée de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des collèges et des bâtiments, ont inauguré la nouvelle structure du collège Antoine de Saint-Exupéry à Contres : une cabane abritant les casiers des collégiens. Un espace qui représente l'aboutissement d'un projet commun, pensé par les élèves et réalisé par des entreprises loir-et-chériennes, avec le soutien du département.

C'est en 2023, à l'occasion d'un premier projet de réaménagement de la cour du collège Antoine de Saint-Exupéry de Contres, que l'idée d'une « cabane à casiers » (dénomination choisie par les élèves) est née. Objectif : sortir les casiers du hall de l'établissement afin de les rendre plus visibles et, surtout, plus accessibles. Un projet ambitieux, imaginé et conçu par les élèves et le personnel enseignant du collège avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loir-et-Cher (CAUE 41), et que le Conseil départemental a souhaité concrétiser et financer entièrement.

### Une réalisation 100% loir-et-chérienne

Pensé par les élèves et les enseignants, le projet de « cabane à casiers » a ensuite été mis en dessin par le cabinet d'architecture blésois de François Waquet pour devenir une halle couverte moderne inspirée des réalisations anciennes. Puis, la construction a été confiée aux entreprises Beauce Sologne Construction, Lumens 41 et Thillier, toutes trois du Loir-et-Cher. Ces dernières ont su utiliser les savoir-faire anciens (notamment d'assemblage sans vis) et actuels pour proposer une réalisation guidée par le travail bien fait. Suivant la volonté d'un projet 100% local, les bois utilisés sont eux aussi issus du Loir-et-Cher. À chaque étape du projet, le savoir-faire loir-et-chérien a donc été valorisé.

### Un projet exemplaire

Outre l'aspect local, l'exemplarité de ce projet de « cabane à casiers » a également été l'un des mot d'ordre. Exemplaire, il l'est ainsi par sa genèse, son esthétique, sa réalisation locale, mais également sa conception moderne et soucieuse de l'environnement. Car en plus d'avoir été conçue à partir de bois locaux, cette « cabane à casiers » dispose d'un bassin d'infiltration qui permet de traiter sur place les eaux de pluie.

**« Améliorer les conditions d'accueil des élèves et contribuer à leur réussite en leur offrant les conditions les plus favorables à l'acquisition des connaissances et à l'épanouissement individuel est une priorité pour le conseil départemental. Plus qu'une réponse à un besoin d'usage, ce projet de « cabane à casiers » est un bel exemple de travail collectif, de sa conception à sa réalisation. Il met en valeur les bonnes idées ainsi que le savoir-faire des Loir-et-chériens, qu'ils soient collégiens, professeurs, architectes, ou encore menuisiers »,** a déclaré Philippe Guet.